

Seine-Maritime

Le Bulletin du mardi 12 mai 2020

632 mots

# Réouverture décalée pour certaines communes du plateau

Une quarantaine de communes de la Métropole Rouen Normandie ont signé la lettre du président Yvon Robert, à destination du préfet et du directeur des services départementaux de l'Éducation nationale. Motif : elles ont estimé avoir besoin d'un délai pour la réouverture des écoles prévue normalement le 11 mai. Sur le plateau Est, les communes de [Gouy](#), [Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen](#), [Montmain](#), Amfreville-la-mi-Voie ou encore [Franqueville-Saint-Pierre](#) ont demandé ce report...

« **Informations tardives, imprécises, contradictoires ; calendrier intenable** »... dans son courrier, le président de la Métropole estime impossible de procéder à la réouverture à l'horizon du 11 mai. En cela, il rejoint près de 300 maires du territoire qui ont demandé un report afin de « **permettre la bonne application du protocole sanitaire national** », mais également « **engager l'État à s'assurer que les conditions sanitaires sont réunies** ». Les maires demandent par ailleurs que ne soit pas imposée aux élus la responsabilité juridique, morale et politique de la réouverture des écoles. Ils souhaitent aussi que soient « **clairement priorisés les enfants appelés à reprendre, en tenant compte du contexte familial mais aussi des impératifs pédagogiques et sociaux** ». Autre condition pour la réouverture : que l'équipement des enseignants en masques et matériels de protection, soit garanti en temps utile.

Réouverture le 18 mai à Franqueville

À Franqueville-Saint-Pierre, [Philippe Leroy](#) est d'ailleurs catégorique : les enseignants devront avoir été équipés de masques par l'Éducation nationale. « **C'est une condition sine qua non** », affirme le maire. Pour le reste, la Ville a décidé que l'école rouvrira le 18 mai : il n'y aura pas de transports scolaires, ni de garderie. « **On aurait pu rouvrir le 14 mais il ne nous a pas semblé judicieux de reprendre en milieu de semaine. Mais ce n'est pas simple à organiser : on laisse le pouvoir aux communes mais avec une échéance brève pour appliquer un protocole très lourd** », plaide [Philippe Leroy](#), qui précise qu'un sondage a été réalisé auprès des parents d'élèves, pour savoir s'ils comptaient remettre leur enfant à l'école. Résultat, dans certains niveaux, il y aura cinq élèves et dans d'autres, 21 et il est évidemment impossible de mélanger les niveaux. Il a donc fallu s'adapter.

Par ailleurs, le maire de [Franqueville](#) annonce que la crèche restera fermée : en travaux,

l'accueil se fait en effet dans des préfabriqués où l'espace est trop étroit pour organiser le retour des tout-petits.

Le 14 mai à Montmain

À Montmain, la problématique est la même avec l'impossibilité d'appliquer un protocole de plus de 50 pages en quelques jours, selon la maire Ludivine Haraux. « **L'école de Montmain fait partie d'un regroupement avec Fresne-le-Plan et Mesnil-Raoul (Lire ci-dessous pour l'école de Mesnil-Raoul). À Montmain, nous dépendons de la Métropole, et les deux autres communes de l'Inter Caux Vexin mais j'ai indiqué à mes collègues maires que j'avais signé la demande de la Métropole d'obtenir un délai pour la réouverture de l'école** », explique l'élue, qui annonce donc qu'à Montmain, les élèves de CP, une vingtaine environ, pourront reprendre l'école le jeudi 14 mai. « **Nous avons fait le sondage auprès des parents, comme cela était préconisé. Comme il n'y aura pas de transport scolaire, ni de garderie, peut-être que certains parents choisiront finalement de ne pas remettre leur enfant à l'école** », fait valoir Ludivine Haraux, qui souligne l'énorme dispositif à mettre en place pour l'accueil des enfants. « **Ils n'auront pas le droit de toucher aux jouets. Il faudra tout nettoyer à chaque instant...** », énumère l'élue, qui comprend toutes ces précautions sanitaires mais qui mesure également la somme de travail qui devra être consentie.

Isabelle Villy



À Franqueville-Saint-Pierre, l'école ne rouvrira que le 18 mai (Illustration ©GoogleStreetView).

